

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

DELIBERATION

N° 2010.03.4719

OBJET :

**SERVICE
DES
EAUX**

**COMPTE
ADMINISTRATIF**

2009

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. ~~BEAUCOURT~~ ~~Gérald~~ – M. ~~BERNARD~~ ~~Jean François~~ – M. ~~BRENNER~~ ~~Jean Marie~~ – M. ~~BURTEAUX~~ ~~Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérald à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie – M. BRENNER Jean-Marie

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire donne connaissance des résultats de l'exercice 2009 repris dans le Compte Administratif du Service des Eaux de la Ville de THIERVILLE et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, quitte la salle.

Madame Christine BARGE – 5^{ème} Adjoint – soumet au vote de l'Assemblée le Compte Administratif 2009 du Service des Eaux de THIERVILLE.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 17 voix pour,

- vote le Compte Administratif 2009 du Service des Eaux de THIERVILLE tel que présenté.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

DELIBERATION

N° 2010.03.4720

OBJET :

**SERVICE
DES
EAUX**

**Compte
Administratif
Exercice 2009**

**Affectation
du résultat
d'exploitation**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. ~~BEAUCOURT~~ ~~Gérald~~ – M. ~~BERNARD~~ ~~Jean François~~ – M. BRENNER Jean-Marie – M. ~~BURTEAUX~~ ~~Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérald à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2009 du Service des Eaux.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009.

Considérant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	<u>Résultats CA 2008</u>	<u>Virement à la Sect.de Fonct.</u>	<u>Résultat de l'exercice 2009</u>	<u>Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat</u>
INVEST.	2 533,57 €		15 524,15 €	18 057,72 €
FONCT.	348 827,87 €	40 000 €	57 185,37 €	366 013,24 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 19 voix pour,

- décide d'arrêter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2009

EXCEDENT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2009 + 366 013,24 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

* A L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE + 366 013,24 €
(report à nouveau créditeur)

* A L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE 0
(compte 1068)

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

**Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

DELIBERATION

N° 2010.03.4721

OBJET :

**SERVICE
DES
EAUX**

**Compte rendu
annuel sur le prix
de l'eau 2009**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine –
~~M. BEAUCOURT Gérard~~ – ~~M. BERNARD Jean François~~ – M. BRENNER Jean-Marie –
~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne –
M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine –
M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ –
M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel –
Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérard à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

Le Maire donne connaissance de la mise à disposition des Membres du Conseil et du public du compte rendu annuel sur la qualité et le prix du service public des Eaux pour l'exercice 2009.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- prend acte de la consultation possible des documents en référence aux jours et heures d'ouverture du Secrétariat de la Mairie.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4722

OBJET :

**SERVICE
DES
EAUX**

**Compte de Gestion
2009**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine –
~~M. BEAUCOURT Gérard – M. BERNARD Jean François – M. BRENNER Jean-Marie –~~
~~M. BURTEAUX Garry – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne –~~
M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine –
M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie –~~
M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel –
Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérard à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme
BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

Le Maire donne connaissance du Compte de Gestion du Service des Eaux de la Ville de Monsieur le Trésorier de la Ville, établi pour 2009.

Considérant que les comptes concordent avec ceux du Compte Administratif 2009 du Service des Eaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 19 voix pour,

- approuve le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2009 du Service des Eaux.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

DELIBERATION

N° 2010.03.4723

OBJET :

VILLE

**Compte
Administratif**

Exercice 2009

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. ~~BEAUCOURT~~ ~~Gérald~~ – M. ~~BERNARD~~ ~~Jean François~~ – M. BRENNER Jean-Marie – M. ~~BURTEAUX~~ ~~Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérald à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire donne connaissance des résultats de l'exercice 2009 repris dans le Compte Administratif de la Ville de THIERVILLE et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, quitte la salle.

Madame Christine BARGE – 5^{ème} Adjoint – soumet au vote de l'Assemblée le Compte Administratif 2009 de la Ville de THIERVILLE.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 18 voix pour,

- vote le Compte Administratif 2009 de la Ville de THIERVILLE tel que présenté.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4724

OBJET :

Ville

**Compte
Administratif
Exercice 2009**

**Affectation
du résultat
d'exploitation**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérard – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – M. BURTEAUX Garry – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérard à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2009 de la Ville.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009.

Considérant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	<u>Résultats CA 2008</u>	<u>Virement à la Sect.de Fonct.</u>	<u>Résultat de l'exercice 2009</u>	<u>Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat</u>
INVEST.	- 263 342,33 €		- 555 762,05 €	- 819 104,38 €
FONCT.	1 465 255,58 €	263 342,33 €	131 701,88 €	1 333 615,13 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 19 voix pour,

- décide d'arrêter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2009

EXCEDENT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2009 + 1 333 615,13 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

* A L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 514 510,75 €
(report à nouveau créditeur) (ligne 002)

* A L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE 819 104,38 €
(compte 1068)

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : 18/03/2010
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : 11/03/2010
- Que le nombre des membres en exercice est de : 22

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4725

OBJET :

VILLE

**Compte
Administratif
Exercice 2009**

**Bilan des
acquisitions
et des cessions
immobilières**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. ~~BEAUCOURT~~ ~~Gérald~~ – M. ~~BERNARD~~ ~~Jean François~~ – M. BRENNER Jean-Marie – M. ~~BURTEAUX~~ ~~Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérald à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Vu l'Article L 2241 – 1 et L 2242 – 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les délibérations relatives aux transactions effectuées en 2009.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- prend acte du bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2009, tel que décrit sur les états ci-joints.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

**Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4726

OBJET :

Ville

Compte de Gestion

2009

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine –
~~M. BEAUCOURT Gérard – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie –~~
~~M. BURTEAUX Garry – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne –~~
M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine –
M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie –~~
M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel –
Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérard à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à
Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

LE MAIRE
C. ANTION

Le Maire donne connaissance du Compte de Gestion de la Ville de THIERVILLE de Monsieur le Trésorier de la Ville, établi pour 2009.

Considérant que les comptes concordent avec ceux du Compte Administratif 2009 de la Ville de THIERVILLE.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 19 voix pour,

- approuve le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2009 de la Ville de THIERVILLE.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4727

OBJET :

**PARC
ANIMALIER
« Le Ranch de
Margot »**

**Avance
sur
subvention 2010**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine –
~~M. BEAUCOURT Gérard~~ – ~~M. BERNARD Jean-François~~ – M. BRENNER Jean-Marie –
~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne –
M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine –
M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ –
M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel –
Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérard à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à
Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire donne connaissance d'une demande de Madame la Présidente du Parc
Animalier « Le Ranch de Margot » sollicitant une avance sur subvention, au titre de
l'exercice 2010 afin de lui permettre de régler des factures (enlèvement de deux
animaux morts pour 220 € et fourniture de copeaux pour litière des animaux 1 035 €).

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 19 voix pour,

- émet un avis favorable à la demande et octroie à titre d'avance sur subvention 2010, la somme de **1 255 euros** à l'Association du Parc Animalier « Le Ranch de Margot ».
- invite le Maire à verser cette somme dès que possible à l'Association du Parc Animalier « Le Ranch de Margot ».
- dit que le crédit nécessaire sera inscrit en suffisance au Budget Primitif 2010 – Article 6574.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY
—

DELIBERATION

N° 2010.03.4728

OBJET :

**Admission
en Non Valeur**

EAU

**(Factures Année
2004 et Facture
Départ 2005)**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine –
~~M. BEAUCOURT Gérard~~ – ~~M. BERNARD Jean-François~~ – M. BRENNER Jean-Marie –
~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne –
M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine –
M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ –
M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel –
Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérard à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à
Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire donne connaissance à l'Assemblée d'une demande de Monsieur le Trésorier à
admettre en non-valeur une cote pour laquelle le recouvrement est devenu impossible.

Vu la cote, à savoir :

⇒ 3 factures d'eau au nom de **DUBACH Jérôme :**

- 1^{er} Semestre 2004 - d'un montant de **283,58 euros**
- 2^{ème} Semestre 2004 - d'un montant de **28,11 euros**
- Départ 2005 - d'un montant de **10,58 euros**

pour un montant total de **322,27 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 18 voix pour et 1 voix contre,

- émet un avis favorable à la mise en non-valeur des factures d'eau précitées pour un
montant total de **322,27 euros**.
- dit que le crédit nécessaire sera inscrit en suffisance à l'article 654 - du Budget 2010
du Service des Eaux.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du
Conseil avait été faite
le : **11/03/2010**
- Que le nombre des
membres en exercice est
de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

**Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4729

OBJET :

Eglise Saint Brice

Parquet

**Travaux
supplémentaires**

Ratification

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

LE MAIRE
C. ANTION

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. ~~BEAUCOURT~~ ~~Gérald~~ – M. ~~BERNARD~~ ~~Jean-François~~ – M. BRENNER Jean-Marie – M. ~~BURTEAUX~~ ~~Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérald à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire expose à l'Assemblée que les bancs de l'Eglise ont été reposés par l'Entreprise chargée de leur restauration. La pose du parquet devant s'effectuer entre les semelles des bancs reposés nécessite d'une part, le rabotage des lambourdes devant supporter le parquet et d'autre part, de déposer les bancs au fur et à mesure de l'avancement de la pose des lambourdes et du parquet, cela entraîne, pour l'Entreprise chargée de la pose du parquet, des travaux supplémentaires non prévus d'un montant de 3 452,00 €HT soit 4 129,07 €TTC.

Considérant que ces travaux supplémentaires urgents entraînent une augmentation du montant initial du marché supérieure à 5 % (montant initial du marché : 13 239,48 €HT soit 15 834,31 €TTC), il est demandé au Conseil Municipal de ratifier la décision d'urgence.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 18 voix pour et 1 abstention,

- ratifie la décision d'urgence prise pour les travaux supplémentaires concernant la pose du parquet à l'Eglise.
- invite le Maire à passer l'avenant N° 1 correspondant pour un montant de travaux supplémentaires de 3 452,00 €HT soit 4 129,07 €TTC et l'autorise à le signer.
- dit que le crédit nécessaire sera inscrit en suffisance à l'article 2313 – Prog. 199 - du Budget 2010 de la Ville.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4730

OBJET :

ENSEIGNEMENT

Convention tripartite

**(Conseil Général Meuse
– Collège Saint
Exupéry et Ville de
THIERVILLE)**

**Fourniture des repas
aux élèves du GS
Thierville-Village et de
l'Ecole Maternelle
Centre**

**Tarif
au 1^{er} Janvier 2010**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. ~~BEAUCOURT~~ ~~Gérald~~ – M. ~~BERNARD~~ ~~Jean François~~ – M. BRENNER Jean-Marie – M. ~~BURTEAUX~~ ~~Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérald à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire rappelle à l'Assemblée :

- que les enfants des classes primaires du Groupe Scolaire de THIERVILLE-VILLAGE et de l'Ecole Maternelle Centre prennent leur repas à la demi-pension du Collège Saint Exupéry depuis plusieurs années.

Il fait part également à l'Assemblée :

- d'un courrier en date du 04 Janvier 2010 du Gestionnaire du Collège Saint EXUPERY de THIERVILLE ainsi que d'une convention tripartite de fourniture de repas pour les élèves des deux Groupes Scolaires fréquentant la restauration du Collège Saint EXUPERY de THIERVILLE dans laquelle est mentionné le tarif applicable au 1^{er} Janvier 2010.
- L'Assemblée Départementale du Conseil Général de la Meuse a voté un seul tarif applicable aux repas pris au Collège Saint Exupéry par les élèves (GS Thierville-Village et Maternelle Centre) au 1^{er} Janvier 2010, soit 2,60 € par repas pris, il n'y aura donc plus de distinction entre réguliers et occasionnels.

Considérant que cette convention tripartite, entre le Conseil Général de la Meuse, le Collège Saint Exupéry et la Ville de THIERVILLE, s'applique du 1^{er} Janvier 2010 au 31 Décembre 2010, il est demandé au Conseil d'autoriser le Maire à signer la dite convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 19 voix pour,

- décide de passer une convention tripartite avec le Conseil Général de la Meuse, le Collège Saint Exupéry et la Ville de THIERVILLE pour la prise des repas confectionnés par le Collège sur ses locaux et destinés aux élèves du Groupe Scolaire de THIERVILLE-VILLAGE et de l'Ecole Maternelle Centre et autorise le Maire à la signer.
- dit qu'à compter du 1^{er} Janvier 2010, il n'y a plus qu'un seul tarif, soit 2,60 € par repas pris.
- dit que cette convention est annexée à la présente délibération.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

**Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4731

OBJET :

**Adhésion
au
Service Retraite
du
Centre de Gestion
de la Meuse**

Convention

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérard – M. BERNARD Jean-François – M. BRENNER Jean-Marie – M. BURTEAUX Garry – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérard à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire expose à l'Assemblée que :

- Les Centres de Gestion peuvent assurer toute tâche en matière de retraite et d'invalidité des agents pour le compte des Collectivités Territoriales et sont habilités à recueillir, traiter et transmettre aux régimes de retraite, pour le compte des Collectivités Territoriales, les données relatives à la carrière et aux cotisations des agents. Ils apportent leur concours aux régimes de retraite pour la mise en œuvre du droit à l'information des actifs sur leurs droits à la retraite (article 24 de la Loi N° 84-53 du 26/01/1984).
- Le Centre de Gestion de la Meuse nous propose d'adhérer au Service Retraite au moyen d'une convention moyennant un coût fixé par dossier, quel que soit le type de dossier.
- Les conditions financières peuvent être modifiées par décision du Conseil d'Administration.
- Les modifications feront l'objet d'un avenant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 19 voix pour,

- décide d'adhérer au Service Retraite du Centre de Gestion de la Meuse.
- autorise le Maire à signer la convention correspondante ainsi que toute autre pièce nécessaire.
- dit que la convention est conclue pour l'année civile.
- dit que la convention est annexée à la présente délibération.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

**Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4732

OBJET :

**Service
de Remplacement
du Centre
de Gestion
de la Meuse**

**Avenant N° 1
à la convention**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. ~~BEAUCOURT~~ ~~Gérald~~ – M. ~~BERNARD~~ ~~Jean François~~ – M. BRENNER Jean-Marie – M. ~~BURTEAUX~~ ~~Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérald à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire rappelle à l'Assemblée :

- que la Ville de THIERVILLE adhère au Service Remplacement mis en place par le Centre de Gestion de la Meuse depuis 2005 (délibération du Conseil Municipal N° 2005.09.4029 en date du 29 Septembre 2005).

Il fait également part à l'Assemblée :

- d'un courrier en date du 03 Février 2010 de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Meuse informant que le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Meuse a décidé, le 24 Novembre 2009, de modifier le taux des frais de gestion liés au suivi des agents remplaçants.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 19 voix pour,

- décide de passer un avenant N° 1 à la convention - Service Remplacement - et autorise le Maire à le signer.
- dit que l'Avenant N° 1 est annexé à la présente délibération.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17/03/2010

Le Dix Sept Mars Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.03.4733

OBJET :

**Construction
de 10 logements**

« Derrière les Jardins »

**Cession de parcelles
de terrains
à l'O.P.H.
de la Meuse**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **18/03/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **11/03/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. ~~BEAUCOURT~~ ~~Gérald~~ – M. ~~BERNARD~~ ~~Jean-François~~ – M. BRENNER Jean-Marie – M. ~~BURTEAUX~~ ~~Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – M. CITONY Lazare – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – M. LEBRAS Pierre – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BEAUCOURT Gérald à M. BARAUD Jean-Louis – M. BERNARD Jean-François à Mme BARGE Christine.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry - Mme HEAM Julie – Mme HENRY-DAVID Sophie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire expose à l'Assemblée que :

- La Ville de THIERVILLE est propriétaire des parcelles cadastrées AS N° 212, 213, 214, 215, 216, et 217 sis lieu-dit « Derrière les Jardins » classées en Zone 1AUp au P.L.U. Intercommunal. L'ensemble de ces parcelles pourraient faire l'objet de la construction de 10 logements individuels par l'O.P.H. de la Meuse.

A ce titre, l'O.P.H. de la Meuse sollicite la mise à disposition gratuite de ces terrains par la Commune, les réseaux et création de rues étant à charge de l'O.P.H. de la Meuse.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette cession, et si avis favorable, de l'autoriser à signer l'acte administratif qui en découlera et toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette cession.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 19 voix pour,

- donne son accord de cession gratuite des parcelles de terrains cadastrées :

- **AS 212 - d'une contenance de 09 a 50 ca - sise Derrière les Jardins**
- **AS 213 - d'une contenance de 04 a 75 ca - sise Derrière les Jardins**
- **AS 214 - d'une contenance de 04 a 80 ca - sise Derrière les Jardins**
- **AS 215 - d'une contenance de 13 a 80 ca - sise Derrière les Jardins**
- **AS 216 - d'une contenance de 14 a 35 ca - sise Derrière les Jardins**
- **AS 217 - d'une contenance de 14 a 50 ca - sise Derrière les Jardins**

à l'Office Public de l'Habitat de la Meuse (O.P.H.) – 15 rue du Moulin à 55000 BAR-LE-DUC, pour la réalisation du projet de construction de 10 logements individuels, rue Derrière les Jardins à THIERVILLE.

- dit que la création de la voirie et des réseaux seront de la charge de l'O.P.H. de la Meuse.

- autorise le Maire à signer l'acte administratif de cession de ladite parcelle ainsi que toutes pièces relatives à cette cession.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
C. ANTION**